

ORDRE D'ACHAT / KAUFUFTRAG

Société Philatélique de Renens SPR / Enchère du 22 sept.2023

Nom et prénom

Rue et no

Code postal et Lieu

e-mail

Tél.

Offres :


Lot no	Offre/Gebot	Lot no	Offre / Gebot


- Je passerai chercher les lots chez le président SPR , Daniel Wenger, Rue St.Germain 16bis , 1030 Bussigny
- Les lots seront envoyés par courrier à l'adresse ci-dessus

Date Signature

À scanner et à envoyer par mail à president@spr-renens.ch

780102368-0052521876-126/137-10/13-03733

Récépissé Compte / Payable à CH11 8080 8006 3131 9863 7 Société Philatélique de Renens Rue St-Germain 16 bis 1030 Bussigny Payable par (nom/adresse) Monnaie Montant CHF Point de dépôt	Section paiement  Monnaie Montant CHF	Compte / Payable à CH11 8080 8006 3131 9863 7 Société Philatélique de Renens Rue St-Germain 16 bis 1030 Bussigny Payable par (nom/adresse)
---	--	---



REGLES DE LA VENTE AUX ENCHERES

L'enchère a lieu le 22 septembre 2023 à la Rue de Crissier 6 (Rest. Du Bol d'Or) au 1^{ère} étage salle Gloor . Visite des lots dès 16h , Enchère dès 19h

Les ventes aux enchères ont lieu au nom et pour le compte de tiers ; la SPR n'intervient qu'à titre intermédiaire.

Le crieur donne l'échelle d'enchère (usuellement 1.- jusqu'à 20.-. 2.- jusqu'à 50.-, 10.- jusqu'à 200.-, 20.- jusqu'à 1000.-). Chaque lot est attribué au plus offrant. En cas d'erreur ou de contestation, le crieur peut reprendre la criée du lot. Sur demande un second tour peut être crié pour des lots invendus au premier tour.

Une taxe de 1.-/2.-/3.-/4.-/5.- s'ajoute au prix d'adjudication (total des lots) jusqu'à 20.-/50.-/100.-/200.-/dès 220.-

La Société n'est pas soumise à la TVA.

Les enchérisseurs absents peuvent soumettre leur(s) offre(s) par écrit ou par mail au président (*) avec indication du nom, adresse, téléphone, e-mail au plus tard 2 jours avant la date d'enchère. En cas d'offres égales la première reçue a la priorité. Les offres inférieures au prix de départ ne sont pas prises en considération.

Les lots seront retirés immédiatement après la vente contre règlement en espèces de leur prix d'adjudication. Certains lots invendus et d'autres lots feront partie d'une liste de vente, qui sera publiée sur le site <https://spr-renens.ch> et pourront être acquis à des prix fixes.

Les lots peuvent être examinés le jour de l'enchère dès 16h (22.9.23) ou selon rendez-vous chez le président (*). Les lots sont décrits au mieux de nos connaissances. Une fois adjugés, ils ne seront pas repris, sauf en cas de justification valable.

En participant à l'enchère, les enchérisseurs acceptent les règles.

*(Daniel Wenger, Rue St.Germain 16bis, 1030 Bussigny (076 683 78 51) president@spr-renens.ch)